



## Droit de retractation apres signature d un contrat

-----  
Par climaplomb83

je suis artisan plombier j ai recemment signe avec solocal un contrat payant pour que mes coordonnees ( tel adresse etc )apparaisse sur l annuaire des pages jaunes; je viens d apprendre qu il est possible de le faire soi meme et c est gratuit; je voudrai renoncer et annuler mon contrat pour ca seul le droit de retractation pourrait le faire ( loi hamon dans les 14 jours et voir plus ) dans mon cas je peux beneficier de ce droit sachant que rien est mentionne dans leur contrat a ce sujet